© Drogues Info Service - 8 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

ras-le-bol

Par Profil supprimé Postée le 20/10/2014 11:11

> bonjour,
> mon fils a 19 ans, il fume du cannabis depuis plusieurs années et en vend également. Il a démissionné en avril dernier et depuis c'est l'enfer à la maison. Je n'en peux plus, je me suis mise à le haïr...en plus pour arranger la situation je travaille dans la police scientifique...que faire ? Le mettre dehors ? merci pour vos conseils. NB

Mise en ligne le 23/10/2014

Bonjour,

Votre fils consomme du cannabis depuis plusieurs années, en vend, et ne travaille plus depuis le mois d'avril. La situation est devenue très compliquée à la maison. Vous n'en pouvez plus, vous vous êtes "mise à le haïr" et vous vous demandez s'il faut le "mettre dehors". Nous comprenons que vous vous sentiez démunie et très en colère.

Les consommations problématiques, les comportements délictueux et le désinvestissement de la vie professionnelle sont bien souvent en lien avec une souffrance et des difficultés personnelles dont il est important de parler et de tenir compte. Ces éléments ne peuvent toutefois pas suffire à "tout" accepter, mais viennent pointer le fait qu'il semble urgent que votre fils se fasse aider. En d'autres termes, votre fils peut se sentir en souffrance, être "bloqué" pour de multiples raisons dans sa vie personnelle, professionnelle, cela ne l'autorise pas pour autant à enfreindre les lois et votre autorité dans votre maison.

Bien entendu, ces éléments de compréhensions sont très généraux et doivent être adaptés en fonction de chaque situation. Nous manquons cependant d'informations pour vous répondre de façon plus approfondie. C'est pourquoi nous vous encourageons à préciser votre situation, soit dans une nouvelle question, soit en nous appelant au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin). Un de nos écoutants prendra le temps de voir ce qui se passe afin d'envisager les possibilités qui sont les vôtres.

Vous pouvez également prendre contact avec l'une des Consultations Jeunes Consommateurs dont nous vous donnons les coordonnées en fin de message. Ces consultations reçoivent et accompagnent les jeunes consommateurs, ainsi que les parents en difficulté face à ce genre de situation.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA du GRIFFON - ARIA

16 rue Dedieu
69100 VILLEURBANNE

Tél : 04 72 10 13 13
Site web : www.oppelia.fr/etablissement/aria-lyon/
Secrétariat : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Accueil du public : Lundi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h , jeudi de 9h30 à 13h et de 17h30 à 19h, vendredi de 9h30 à 13h et de14h 16h
Consultat° jeunes consommateurs : Mardi et mercredi de 14h à 18h, des rendez-vous peuvent être ponctuellement proposés en dehors de ces horaires

Voir la fiche détaillée